

NATIONS UNIES

CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/7982
13 juin 1967

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE
CONCERNANT LES POUVOIRS DU REPRESENTANT SUPPLEANT DU ROYAUME-UNI
AU CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de faire savoir qu'il a reçu du Représentant permanent du Royaume-Uni une lettre datée du 13 juin 1967, indiquant que M. E. Youde, M.B.E., a été nommé représentant suppléant du Royaume-Uni au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

